



Vue sur le parc central

TISSU URBAIN

Implantation
Les 4 corps de bâtiment s'inscrivent dans la continuité du tissu urbain avoisinant. Le caractère ouvert de l'ensemble induit par leur implantation est souligné par de multiples accès. Cette perméabilité permet au nouveau quartier de se déployer sur l'extérieur et se déterminer en tant que créateur de synergie.

Volumétrie
Le périmètre d'étude est pensé comme un ensemble volumétrique. Un système incluant dans lequel les nouveaux volumes sont intégrés aux gabarits des bâtiments existants.

Axes
Le positionnement des bâtiments renforce les axes Nord-Sud et valorise les fronts bâtis. Le côté de la zone de rencontre, où se trouve les commerces, est soutenue par un front bâti plus haut. Au centre du quartier, ce même axe est traité comme une allée paysagère tout en conservant l'aspect de rue de part et d'autre.

Aménagements extérieurs
Au milieu de l'axe central se trouve un petit parc situé en face du bâtiment d'habitation voisin. Il a été pensé en connexion avec le réseau d'espaces publics existants et tend à le renforcer. C'est un espace extérieur public, convivial et ouvert à tous. Largement planté, il permet la mise en relation des générations, des activités et des diverses associations. Un lieu rassembleur au cœur du nouveau quartier.

TYPOLOGIES

La vie communautaire est développée sur plusieurs strates.

Rez-de-chaussée
L'aménagement des espaces de plein pied est marqué, d'un côté par les rues publiques comprenant les espaces dédiés à la ville de Renens. Des activités indépendantes prendront place le long de l'espace de rencontre et de la voie verte et contribueront à l'animation des rues et à l'attractivité du centre de Renens. De l'autre côté, la rue centrale sera plus communautaire. On retrouvera à la fois les halls d'entrée, les nécessités des différents édifices et les espaces dédiés à la vie communautaire et associative. Ces espaces collectifs seront accueillants et fédérateurs et prendront le rôle de catalyseur de lien social.

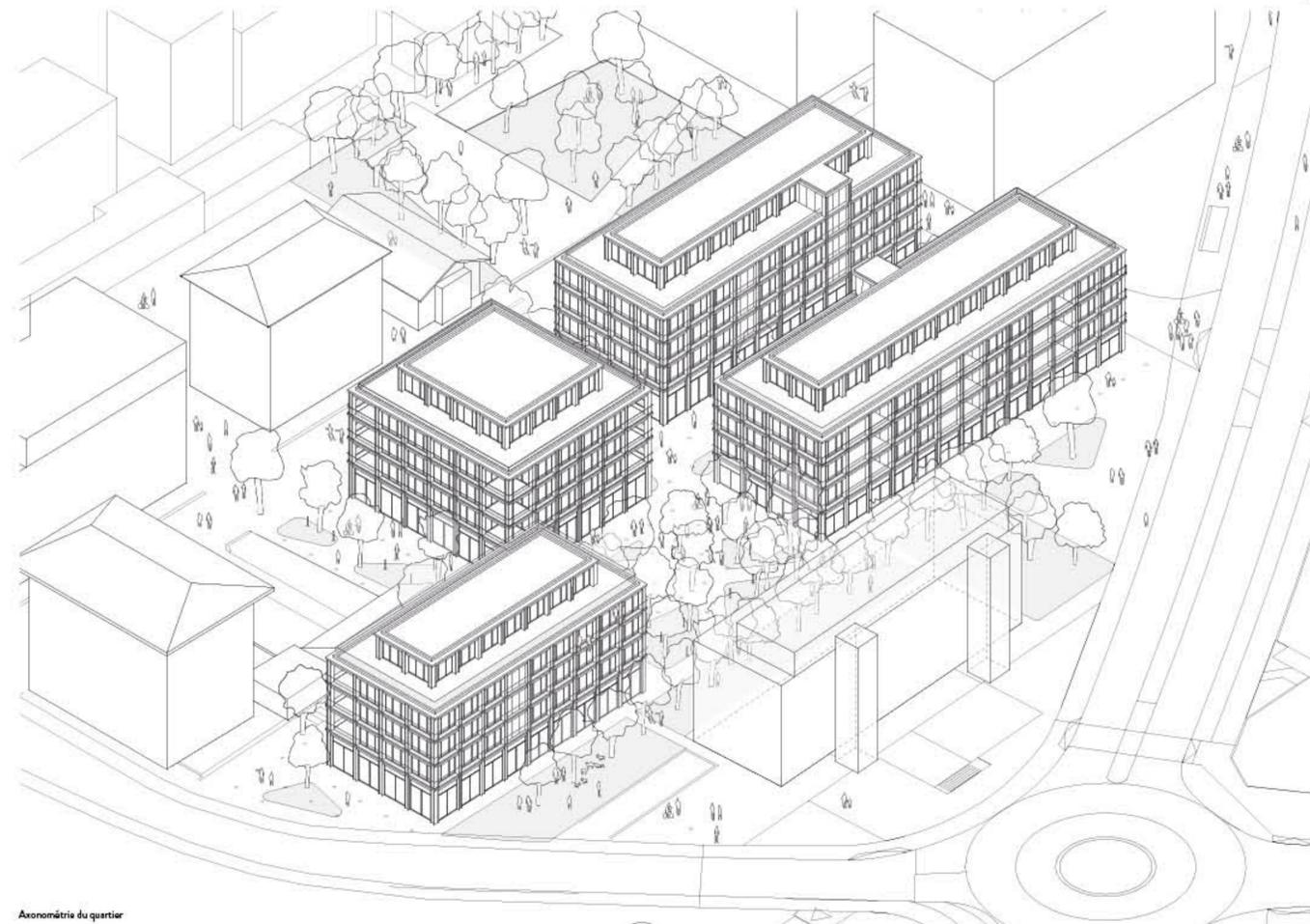
Etages
Les typologies prévues sont variées, cela va du logement familial au duplex en passant par des logements collectifs de grande taille. La cohérence globale est assurée par des espaces collectifs tels que des jardins en toiture, des coursives, des loggias pouvant être partagés, des buanderies et des rez-de-chaussée communs généreux.

Attique
Ces appartements fonctionnent comme des collocations pour les personnes vivant seules et prêtes à partager. Les grands espaces ensoleillés leur offrent un cadre de vie agréable. Les habitants du dernier étage bénéficient de potagers en toiture, l'opportunité de trouver une activité pour la communauté qui permet à la fois le partage et peut être une petite source de revenu, les fruits de leurs récoltes pourront être, si besoin, vendus au rez-de-chaussée, dans un local prévu à cet effet.

PRINCIPE STRUCTURANT

A la base une trame.

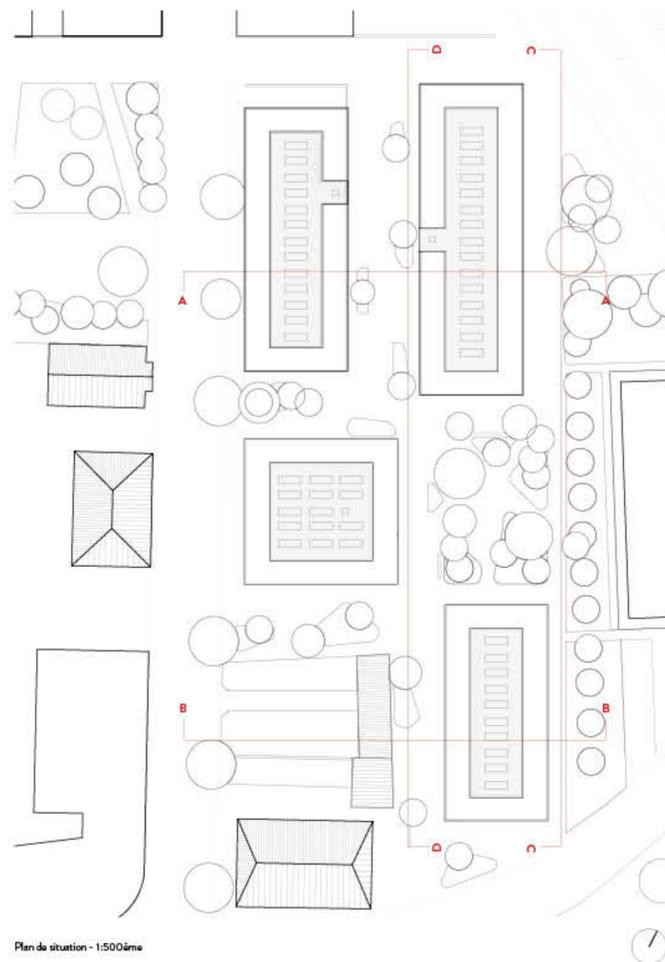
La mise en place d'une grille structurale en tant que trame de fond fait apparaître un espace universel. Cette rationalité constructive rend lisible les efforts mis-en-œuvres à la libération des espaces. Ainsi apparaît l'idée d'un champ des possibles, dont le principal bénéficiaire est la modularité des espaces. Les questions de flexibilité et d'indétermination permet au projet d'évoluer librement dans le temps et l'espace au sein de cette trame de fond. Chaque élément placé de manière autonome dans cette grille va apporter au plan une sorte de perturbation bien heureuse.



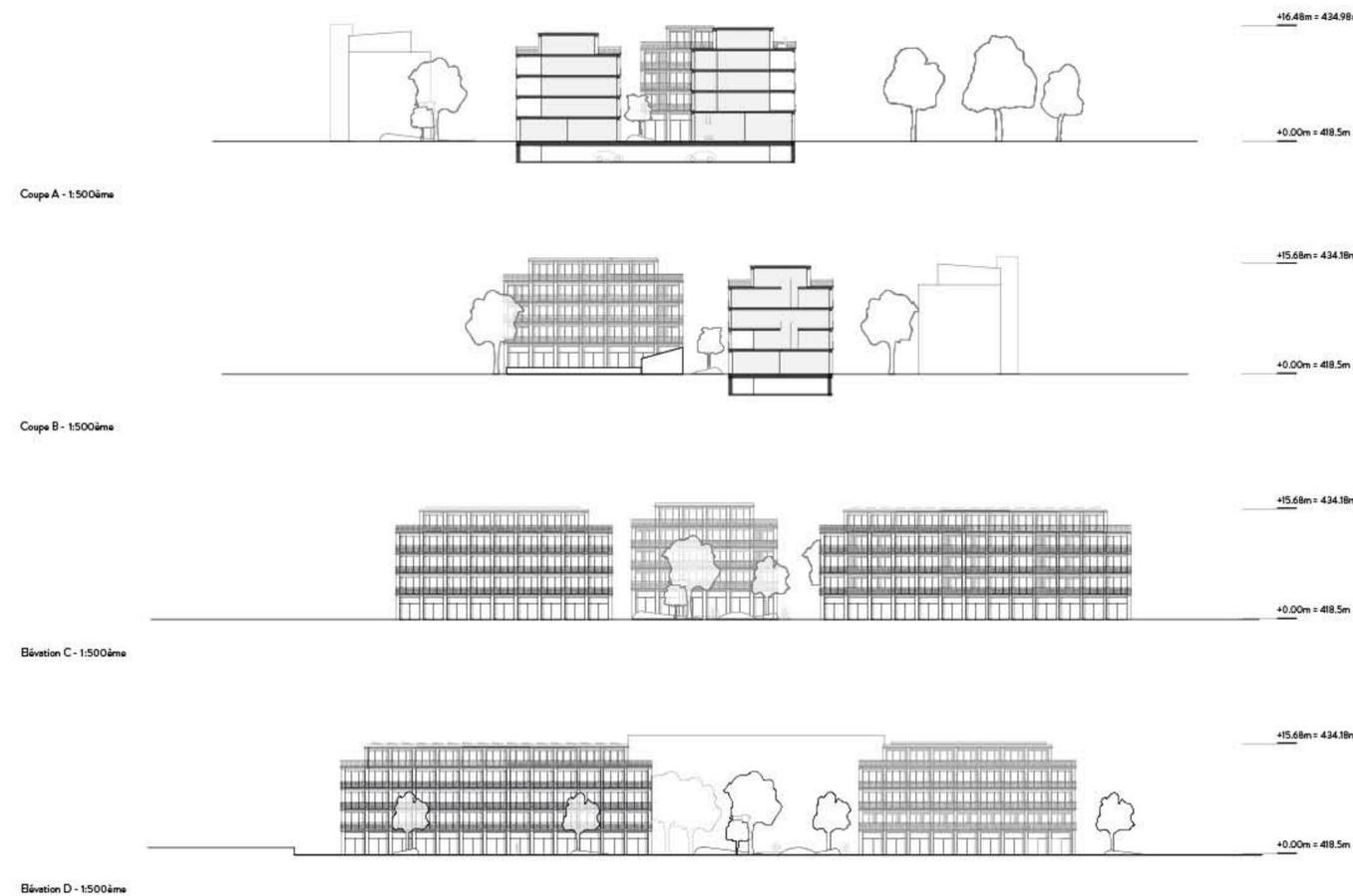
Axonométrie du quartier



Plan masse - 1:1000ème



Plan de situation - 1:500ème

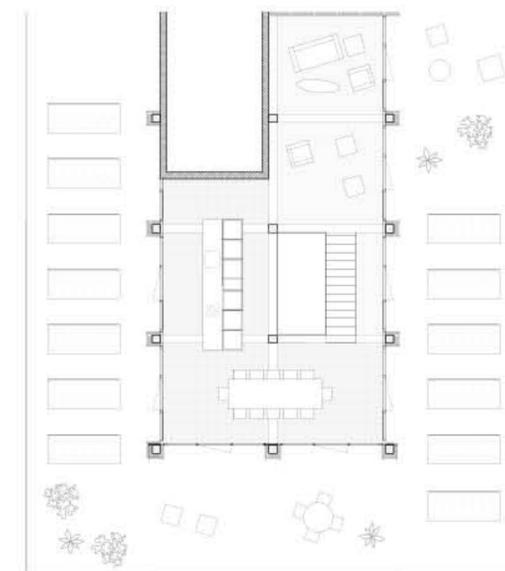
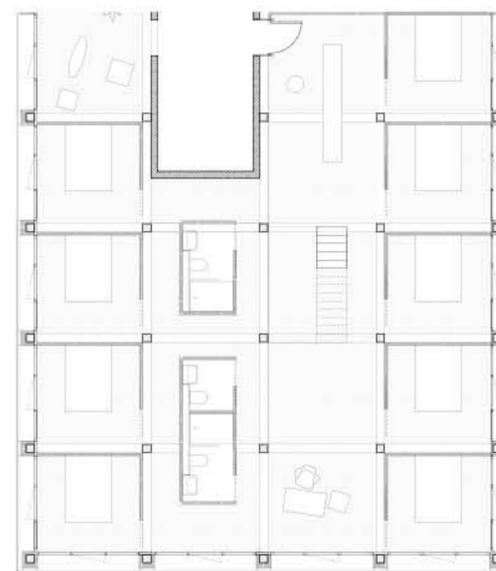
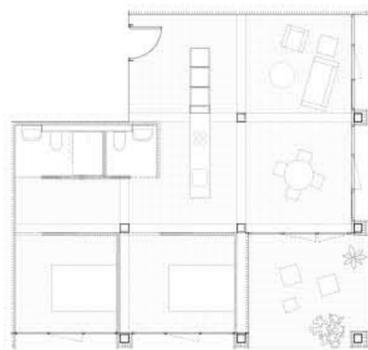
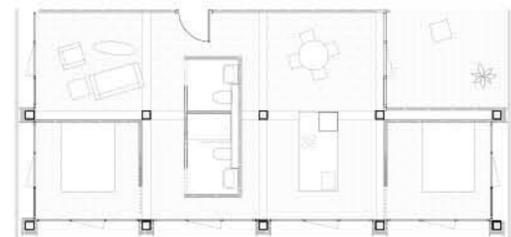
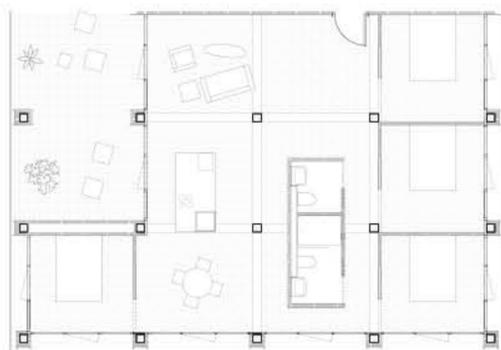
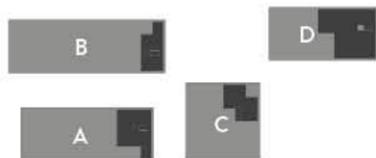


Coupe A - 1:500ème

Coupe B - 1:500ème

Élévation C - 1:500ème

Élévation D - 1:500ème



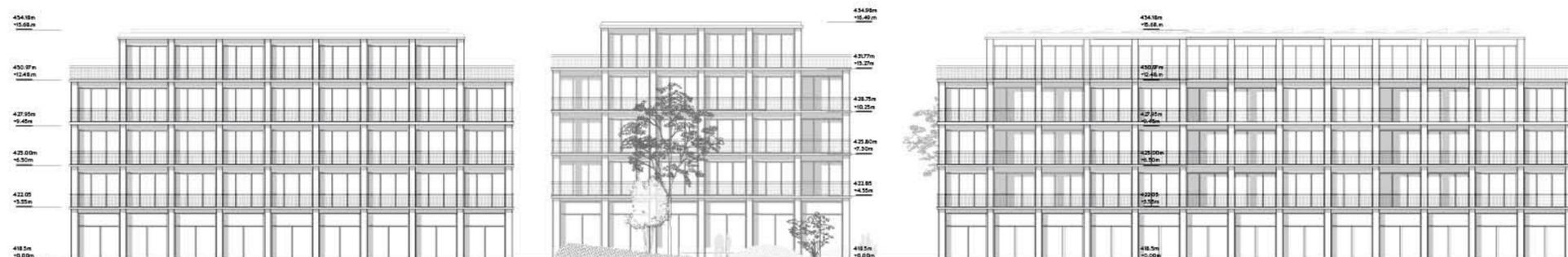
Typologie bâtiment A - Sans échelle

Typologie bâtiment B - Sans échelle

Typologie bâtiment C - Sans échelle

Typologie bâtiment D - Sans échelle

Typologie bâtiment D - Attique - Sans échelle



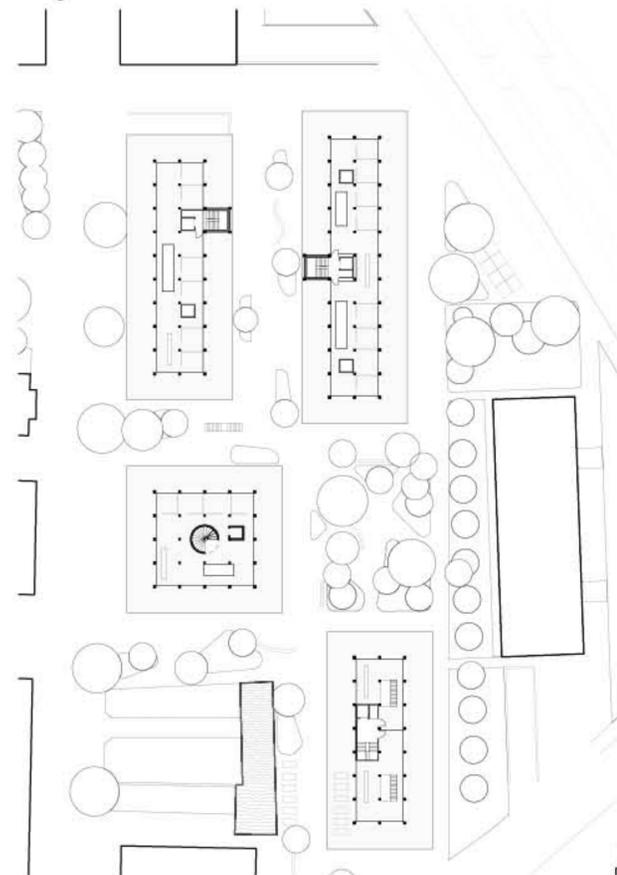
Elévation E - 1:200ème



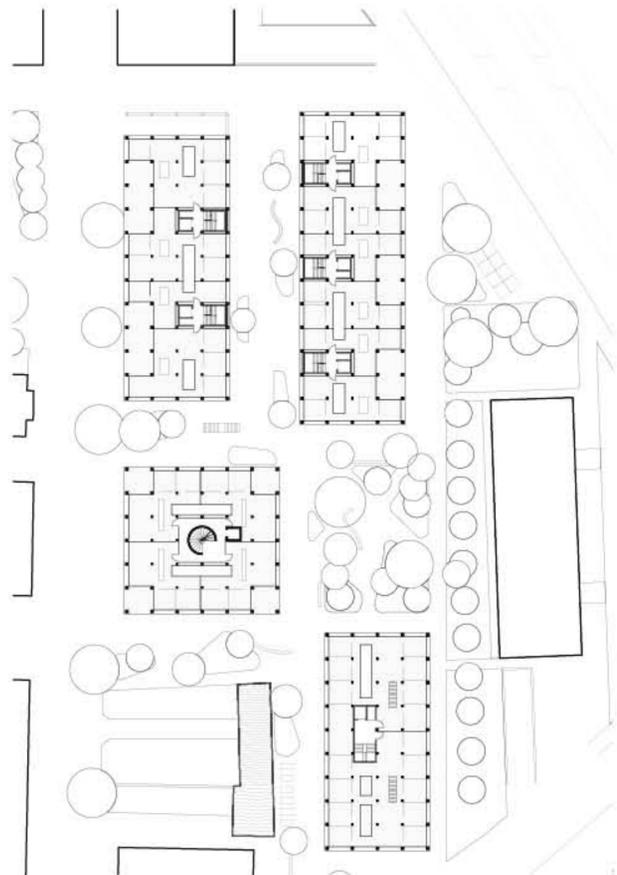
Coupe F - 1:200ème



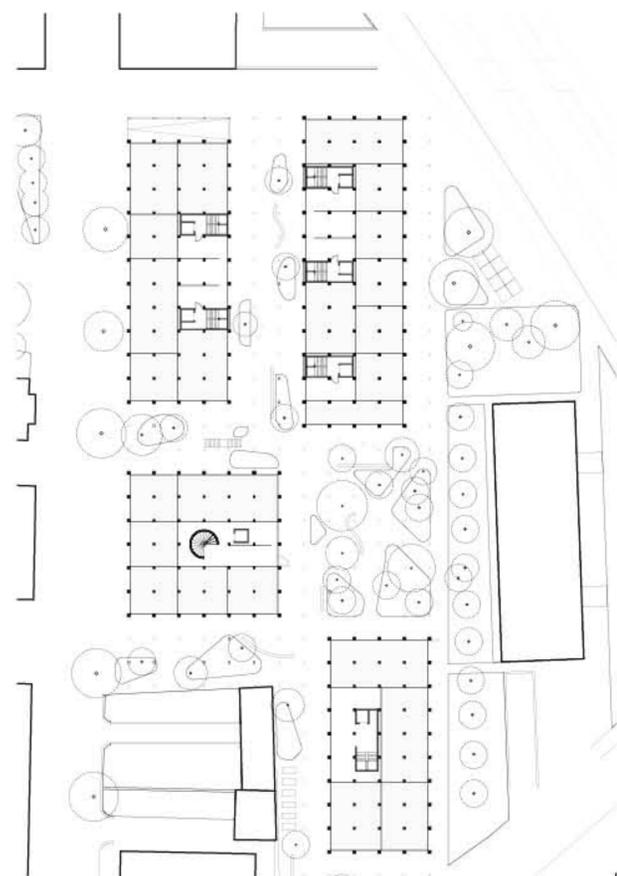
Elévation C - 1:200ème



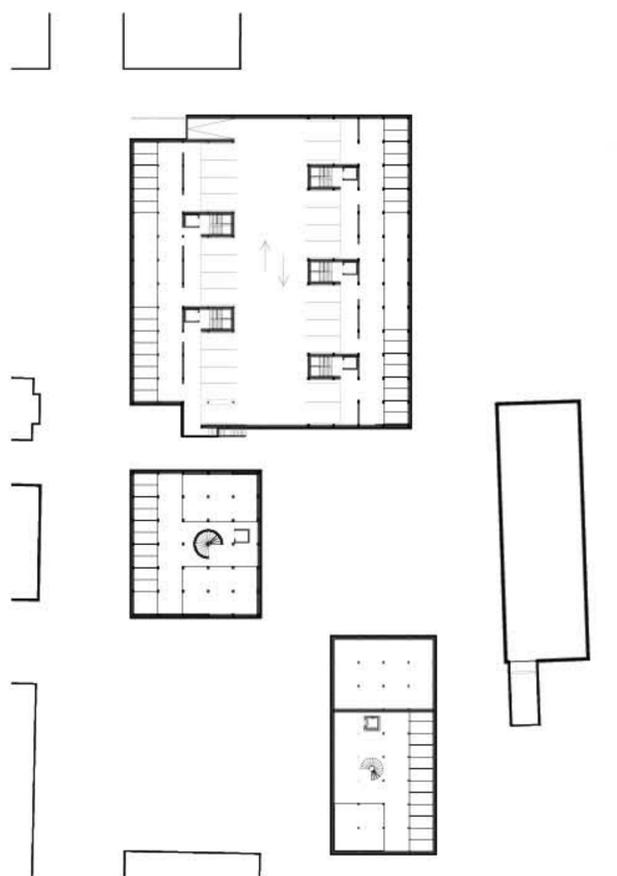
Plan des attiques - 1:500ème



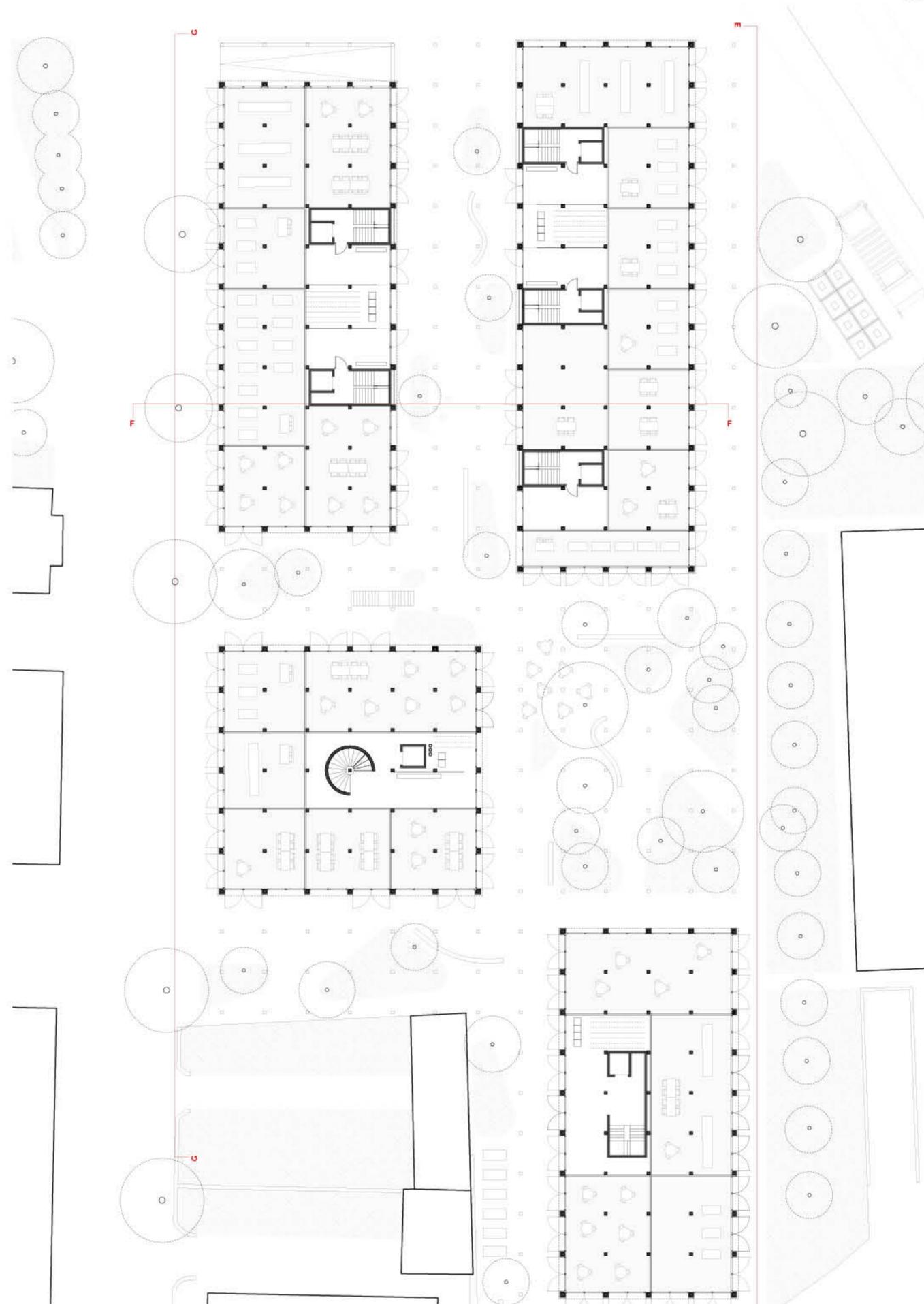
Plan étages types - 1:500ème



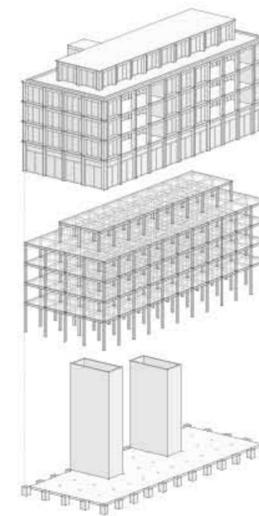
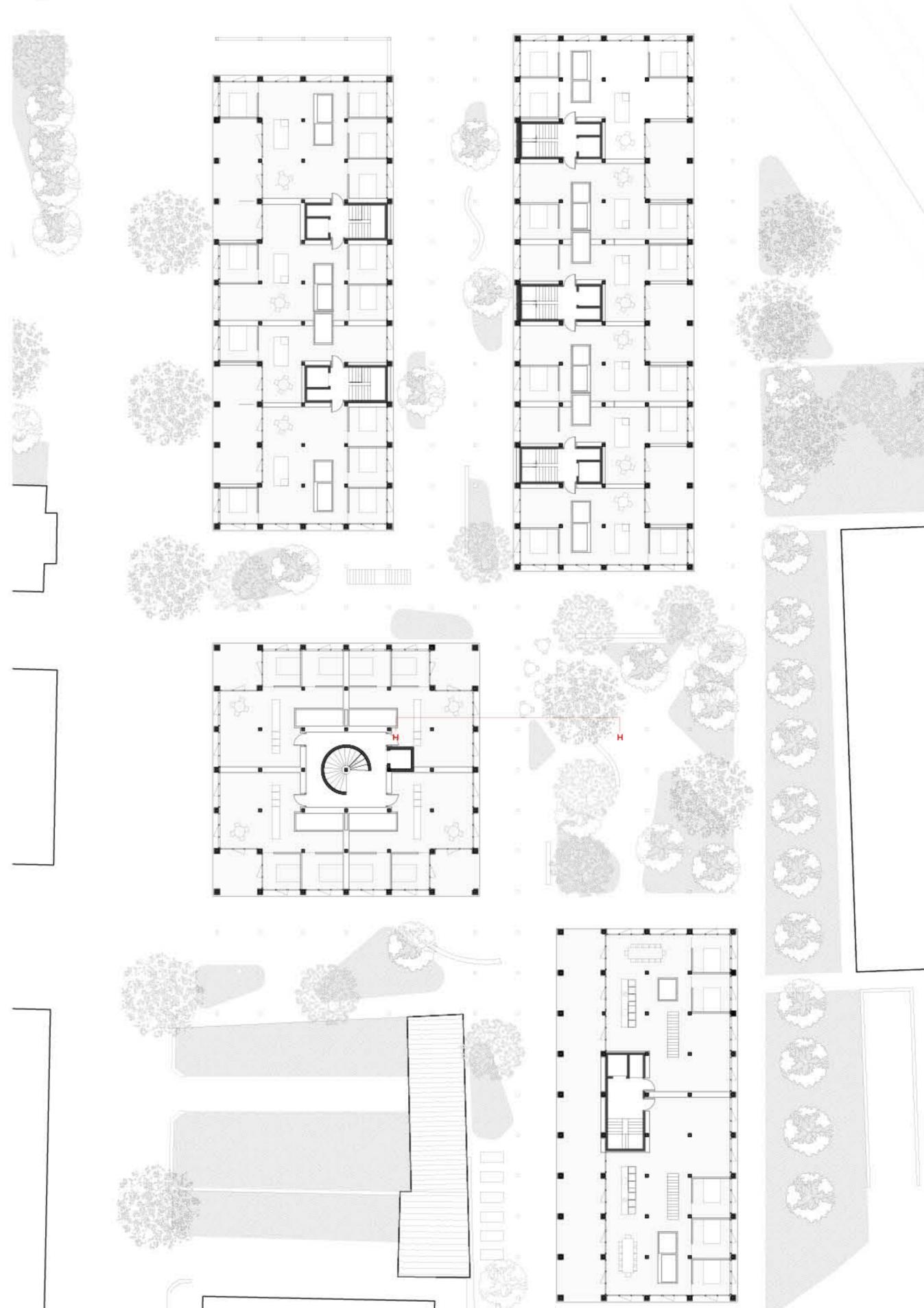
Plan des rez-de-chaussées - 1:500ème



Plan du sous-sol - 1:500ème



Plan du rez-de-chaussée - 1:200ème



Axonométrie constructive

CONCEPT PAYSAGER

Le futur îlot de la Savonnerie est un lieu stratégique pour Renens. Ce nouveau quartier, qui se situe en plein cœur de la ville, s'inscrit dans une démarche de renouveau en termes de densification et de problèmes liés aux changements climatiques. En effet, les îlots de chaleur découlent souvent de l'imperméabilisation des sols et du manque d'espaces pour la végétation dans ce nouveau climat.

L'un des objectifs de ce projet est donc d'offrir un maximum de surfaces perméables et semi-perméables. Les cheminements possèdent donc un revêtement composé principalement de matière argilo-calcaire stabilisée afin de permettre une infiltration légère des eaux météoriques.

Ensuite, malgré l'implantation d'un parking souterrain, une attention particulière est portée sur les surfaces en pleine terre. Ces surfaces sont l'occasion de venir travailler avec une végétation à l'échelle du bâtiment et du quartier. C'est donc dans un espace libre qu'est pensé un parc participatif à la structure du centre du quartier. Ce parc se compose de buttes aux formes souples qui viennent jouer avec la topographie plane du lieu tout en créant des intervalles plus intimes. Ces hauteurs se retrouvent dans le reste des espaces publics et offrent également un volume de terre plus conséquent pour permettre l'implantation d'arbustes tel que des amélanchiers et des viornes ainsi que différents vivaces. Ces aménagements amènent ainsi couleurs et fraîcheur à l'intérieur de ce nouveau quartier.

De plus, afin de créer des lieux propices à la biodiversité urbaine, des surfaces extensives sont présentes à l'abord du site notamment le long de l'Avenue du 14-Avril où des pins et des érables occupent l'espace. Une réflexion au niveau des toits et des combles a également permis la conception de toitures végétalisées ainsi que de potagers en bacs au niveau des combles.

Ces différentes mesures permettent de conserver les dynamiques sociales qui sont déjà présentes sur le site et de les renforcer.

DURABILITE

Le projet vise à s'intégrer dans la conception d'une ville durable en respectant les engagements écologiques et en faisant un pas vers la construction responsable.

Chauffage

Le terrain semble favorable à une l'implantation de sondes géothermiques, une liaison au réseau à distance de Prilly et Renens pourra aussi être étudié. Des panneaux photovoltaïques et solaires seront prévus en complément au système de production de chaleur principal.

Isolation

Les corps de bâtiments étant de formes simples et compacts, leur coefficient de surface d'enveloppe thermique et volume intérieur leur confère une bonne efficacité énergétique.

Matériaux

Afin d'éviter l'utilisation de matériaux à forte production d'énergie grise, tel que le béton ou l'acier et afin d'utiliser des ressources locales, le choix du matériau de construction s'est porté sur le bois. La grille est dense et idéale pour une structure bois adaptés aux logements.

DETAIL

Composition de la toiture :

- Gravier 30mm
- Lés d'étanchéité synthétique 220mm
- Isolation thermique 50mm
- Pare-vapeur 160mm
- Solive en bois 50mm
- Dalle en bois massif contrecollé 160mm

Composition des terrasses/loggias :

- Revêtements en céramique 15mm
- Chape de pente 1.5% 160mm
- Lés d'étanchéité synthétique 50mm
- Isolation thermique 160mm
- Pare-vapeur 50mm
- Solive en bois 160mm
- Dalle en bois massif contrecollé 160mm

Composition des façades :

- Panneaux de fibre de bois 27mm
- Vide de ventilation 40mm
- Isolation thermique 100mm
- Caisson de store à lamelle 50mm
- Isolation acoustique 27mm
- Panneaux de fibre de bois 27mm
- Lasure

Composition du mur contre terre :

- Plaqués drainants 60mm
- Étanchéité 150mm
- Isolation thermique 150mm
- Pare-vapeur 210mm
- Mur en béton 210mm

Composition des planchers :

- Parquet collé 18mm
- Plancher en lames de bois 24mm
- Lattage, isolation acoustique contre les bruits d'impact 90mm
- Bandes caoutchouc posées sous les lattes
- Dalle en bois massif contrecollé 100mm
- Sous-construction métallique pour faux-plafond 85mm
- Plaqués de plâtre cartonné (2x 1.25mm) 25mm
- Peinture

Composition du plancher du rez de chaussée :

- Revêtement de sol à définir par le locataire 15mm
- Chape 70mm
- Isolation acoustique 40mm
- Dalle béton 200mm

Composition du plancher du sous-sol :

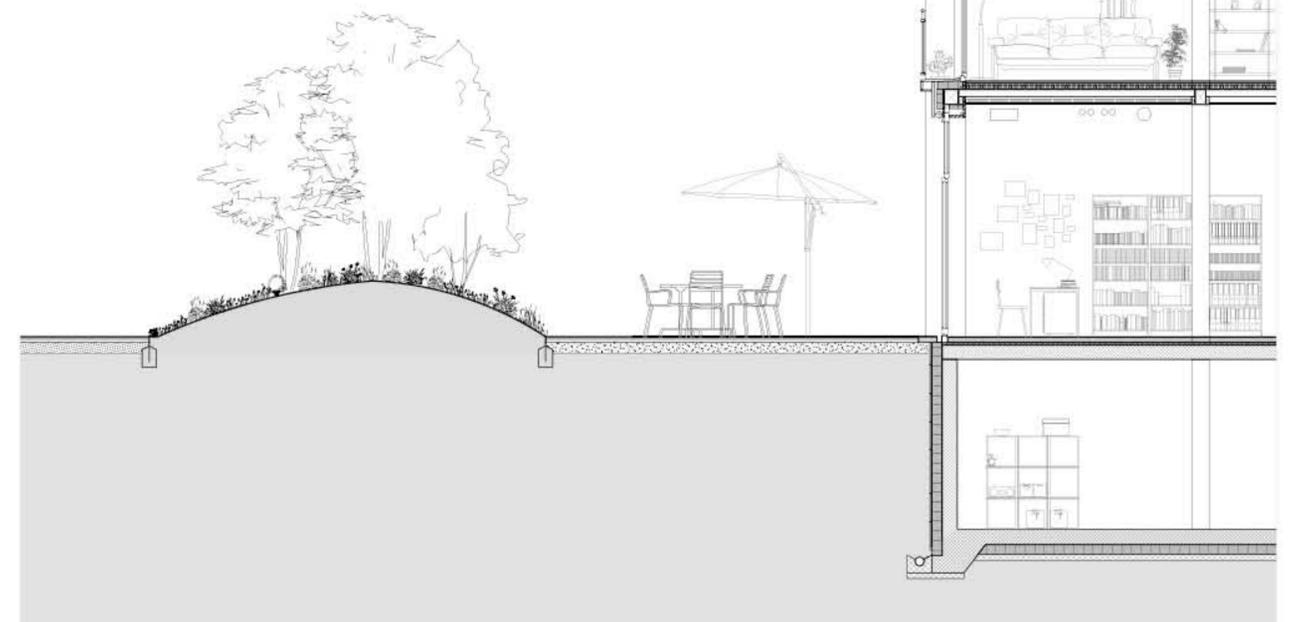
- Peinture époxy 2mm
- Dalle béton 220mm
- Isolation thermique 140mm
- Béton maigre 80mm

Composition des sols extérieurs :

- Calcaire stabilisé 0-15 30mm
- Grave 0-22 50mm
- Grave 0-45 50mm
- Géotextile 150mm
- Terre

Composition des massifs :

- Voilage en acier 2x100mm 2mm
- Tige en acier soudé à la voilage
- Béton NPKA C25-30



Coupe détail sur le bâtiment H - 1:50ème